

Éclairage Quid des conditions d'accès ?

W.N.
Libreville/Gabon

PLUSIEURS familles à Malibe, dans la commune d'Akanda, sont, depuis 2017, détentrices d'un kit solaire offert par l'entreprise Energy Engineering Equipments, sur financement de la CDC, avec l'apport technique de la Société d'électricité de téléphone et d'eau du Gabon (Seteg). Le kit est composé d'un panneau solaire, d'une radio solaire, d'une télévision, d'une lampe baladeuse, de plusieurs ampoules et prises.



Photo : F. M. MOMBO

Une vue du kit solaire fourni aux populations.



Photo : F. M. MOMBO

Une vue des équipements dans une habitation.

Énergie solaire de grande dimension Une demande pressante en zones rurales

I. M'B.
Malibé 2/Gabon

NOTRE reportage au Nord de Libreville a montré que cette technologie est bien accueillie par les communautés rurales. Ceux qui ont goûté au bien-être qu'apporte la première solution « BBOX Home », tels que les petits commerçants et les particuliers, demandent une offre énergétique plus importante : « J'attends maintenant qu'on nous apporte le kit qui me permettra de brancher le congélateur. Là, je pourrais stocker mes denrées alimentaires », piaffe d'impatience Rosalie, habitante d'Ivana. Même son de cloche chez Mme Antoine, gérante d'un bistrot qui, elle aussi, soutient que l'arrivée d'une solution d'énergie solaire plus importante contribuera à l'amélioration et au développement de son commerce de boissons fraîches. Cadre dans une société privée, Eustache Mboumba-Zeng qui a complètement achevé les travaux de construction de sa villa à Malibe, souhaiterait équiper sa maison d'une solution d'énergie renouvelable. « Je suis prêt à acquérir un dispositif plus important que ce kit social », déclare-t-il. Composé majoritairement des ressortissants du département de la Zadié dans l'Ogooué-Ivindo, un groupe de jeunes cadres estime



Photo : D.R

Panneaux solaires dans la zone de Ntoum.

qu'une solution pour alimenter d'autres appareils qu'une télévision, va donner un nouveau visage aux collectivités locales où l'électricité de la Seeg n'arrive pas encore. « Nous allons nous réunir pour solliciter l'arrivée de cette technologie à Mékambo afin d'alimenter nos maisons. C'est faute d'électricité et du confort qu'il apporte en termes de stockage d'aliments que les gens sont obligés de quitter la campagne. Qui supporterait encore aller tous les jours chercher de quoi manger et nourrir sa famille ? Or, avec un congélateur, on peut pêcher, chasser et conserver les vivres frais pour longtemps », estime Joachim Makouta.

Pour Ousmane Danfaca, chargé de la communication à la Seteg, des solutions pour l'électricité solaire des maisons exist-

tent. « Nous avons des solutions offrant 2 ou 3 Kwatts d'énergie, semblable à la charge en électricité qu'apporte le compteur Edan à

domicile ». Mais pour cela, il faudra d'abord dresser un bilan des besoins énergétiques : combien d'appareils aurez-vous afin de

déterminer les kilowatts dont aura besoin le client, ainsi que la capacité de la batterie de stockage. Naturellement, il faudra mettre la main à la poche. Mais pas de quoi se faire peur. « Les modalités de paiement sont étudiées et étalées dans le temps », a rassuré M. Danfaca.

Chez des particuliers, non loin de Ntoum, ces solutions avec batteries et charges plus élevées pour alimenter des maisons ont déjà été installées. Si la demande potentielle est importante au Gabon, la compagnie EEE et ses partenaires techniques et financiers, devraient affiner leur approche marketing de proximité, à commencer par les représentations commerciales en zones rurales qui restent son maillon faible.



Photo : D.R

Une vue des batteries servant à produire plus d'énergie électrique, tout en alimentant plusieurs équipements.

ENGEN GABON
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de FCFA 1.875.000.000
Siège social : 234, boulevard Bessieux
B.P. 224 Libreville
RCCM : 2001 B 00984 Libreville -
NIF : 790 183 C

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi, 25 Juillet 2018 à 10h au siège social à Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la cooptation de nouveaux Administrateurs ;
2. Pouvoirs et formalités

Tout Actionnaire ou Représentant légal d'Actionnaire sera admis à l'Assemblée ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix, qui est lui-même Actionnaire. Un mandataire peut représenter plusieurs Actionnaires. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au Siège social avant l'Assemblée.

Les rapports du Conseil d'Administration et le texte des Résolutions soumises à l'Assemblée seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social sis au 234, Boulevard Bessieux.

Le Conseil d'Administration